

BULLETIN DE CONTRE-INFO EN CÉVENNES

N'hésitez-pas à faire part de vos écrits, réflexions, critiques, infos... à contreinfo7@riseup.net
<http://contreinfo7.internetdown.org>

GRATUIT

N°5
septembre 2008

Edito Aujourd'hui rien n'a changé : des rafles partout, la chasse aux sans papiers et à tous les individus qui pourraient gêner les affaires de cette société bourgeoise qui expulse, torture, enferme et réprime toute lutte. Même si on n'a pas le choix, on essaye quand même de faire de notre clandestinité une position de lutte et d'affronter ce système de merde qui nous pourrit la vie.

L'exploitation patronale, avec son modèle d'esclavage moderne : au moment de la paye, les flics viennent pour expulser les sans papiers. Des rafles devant les banques, comme devant la banque du Mali à Paris. Devant les consulats, les ambassades, la poste, etc.. Ou n'importe quel endroit, même chez soi.

C'est après les paroles de Charles Pasqua : « l'expression d'un juste équilibre entre la nécessité de mettre fin au laxisme et l'obligation de la générosité » durant l'été 1986, que la politique de répression de l'immigration s'est accélérée.

La situation est tendue avec un Etat de plus en plus répressif et une population de plus en plus passive. Depuis les années 1980 les expulsions se sont multipliées, avec des lois qui tombent comme de la pluie sur le dos des immigrés alors que l'Etat et les bourgeois se servent de la menace de l'expulsion pour accentuer l'exploitation.

Cet État qui écrase tous ceux qui le gênent dans son business (les pauvres et tous ceux qui s'opposent ou refusent cette société). Alors, on résiste, on lutte, avec tous les moyens qu'on trouve, même de l'intérieur, dans leurs *centres de rétention*, on s'affronte avec la police pour refuser ce mécanisme de torture et d'esclavage.

Sabotons la machine d'État et des Bourgeois

**Français, immigrés en s'en fout !
On veut plus de papiers du tout !**



Sommaire

Agenda - 2
Les mots captifs dans la lutte
des Sans-Papiers - 2
PNC, mon amour ! - 3
Pour que La Borie redevienne
un espace collectif - 5

Où sont vos choix ?
Quelles sont vos intentions ? - 6
Fin de grève aux taillades - 7
Jusqu'à quand ? - 8
Rencontres autour du réseau Halem - 9
Une association contre la vie chère, à Ganges - 10
Techniques de contrôle à Montpellier - 11

Agenda

La Borie (proche St Jean du Gard)

4 octobre : Discussion autour du projet d'un nouveau potager collectif (après celui lancé en avril dernier), c'est l'occasion d'échanger des techniques agricoles.

Montpellier

6 octobre : 18h, à Scrupule (quartier Figuerolles), réunion du collectif Kalimero sous le soleil en solidarité aux inculpés de la guerre sociale.

7 octobre : Rassemblement devant le tribunal en solidarité avec l'inculpé d'un procès pour outrage alors qu'il filmait des flics tabassant des fêtards.

16 Octobre : Journée nationale d'action contre le fichier Edvige. Rassemblement devant la préfecture. Face à la course au fichage, dont Edvige n'est qu'une partie, organisons la révolte.

A la Vieille Valette

Du 10 au 25 octobre : Chantier agricole

Le 25 octobre : Concert avec Inffkja, ...Avant la mort, Rabies Babies

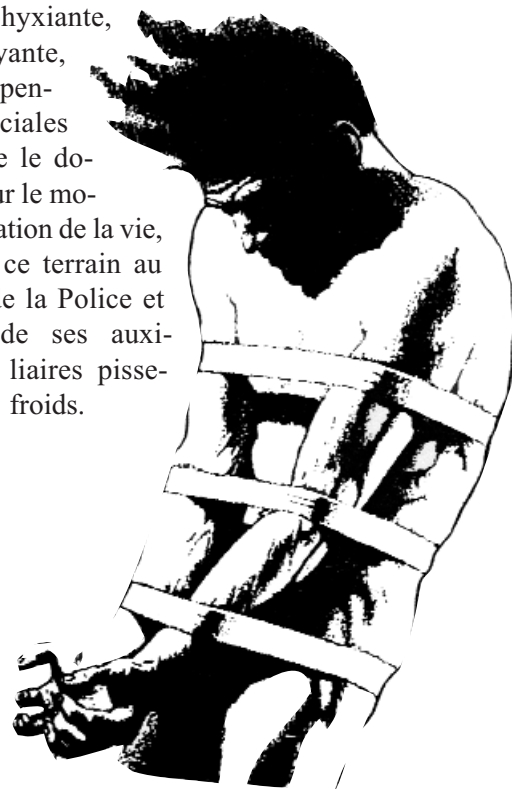
St Jean du Gard

Le 18 octobre : à 18h30, à la bibliothèque infokiosque du 152 grand'rue, discussion autour de *Mort à la démocratie* avec l'auteur Léon de Matis. Suivie, pour ceux qui le veulent, d'un repas tiré du sac.

LES MOTS CAPTIFS DANS LA LUTTE DES SANS-PAPIERS

Une modification des termes les plus usités dans notre lutte contre la politique d'Etat anti-immigrés pourrait être à l'ordre du jour. Les termes « camps de rétention », « retenus », « expulsés » font inmanquablement penser à un registre, celui du déchet et de la défécation. Ce sont de véritables métaphores anales que l'Etat se permet de coller au sort des voyageurs qu'il persécute. Si l'Etat et ses médias présentent les immigrants non régularisés comme des déchets expulsables d'un tube digestif patriote, c'est que la régularisation de ces mêmes immigrants consacre aussi la légitimité du fichage, rendue au moins aussi banale que de boire un verre de piquette, rouler des mécaniques devant ses copains ou acheter des cartes postales de la tour Eiffel sur le parvis du Trocadéro. Ainsi, questionner la fonction de ces mots captifs c'est déjà refuser l'insulte. Pour parer à cette stratégie sémantique dépréciative nous devrions lui opposer les termes plus appropriés de « camps de prisonniers immigrants » et de « voyageurs emprisonnés », combien même cela choquerait le bon sens tellement pratique de nos camarades militants. Si la privation du titre d'autorisation de séjour comporte des conditions de survie difficiles, la privation elle-même ne doit pas être seule visée dans cette affaire mais aussi l'existence même de l'Etat, comme en toute autre matière d'ailleurs. Ainsi, le langage, le vocabulaire sur certaines réalités sociales employés par la doxa étatique sont à combattre, au même titre que n'importe quelle réalité sociale d'exploitation et de domination. Et comme il n'y a pas de langue neutre, la signification réelle de nos pratiques ne va donc pas de soi. Un écart persistant entre les mots et les réalités vécues fait que personne ne peut croire un instant à l'évidence d'une réalité immédiate, offerte à nos sens sans médiation, auto-explicative. Tout est, inlassablement, à reprendre de ce lien entre notre perception d'une réalité plus que douteuse et une réalité de plus en plus asphyxiante,

pauvre et peu attrayante, qui conditionne la pensée. Les luttes sociales étant par excellence le domaine de la lutte pour le monopole de la signification de la vie, n'abandonnons pas ce terrain au contrôle de la Police et de ses auxiliaires pisse-froids.



Sans-papiers :

S'organiser contre l'expulsion

Que faire en cas d'arrestation ?

Un guide pratique juridique, écrit à partir d'expériences de lutte de ces dernières années, pour s'organiser contre les expulsions : De l'arrestation à l'aéroport, connaître et utiliser les procédures juridiques pour tenter d'obtenir la libération des personnes interpellées. S'organiser collectivement pour mettre la pression sur la préfecture, les tribunaux, les consuls...

Guide téléchargeable et consultable sur le site : <http://sanspapiers.internetdown.org>

Mardi 12 août, un millier de personnes se sont rassemblées à Florac pour contester le projet de réforme des parcs nationaux. Les manifestants se sont retrouvés au pied du château, siège local du Parc National des Cévennes, puis ont bloqué, pour quelques temps, la route nationale.

Cette mobilisation débute alors qu'une consultation sur un projet de décret concernant cette réforme vient de se finir. A peine annoncée, organisée de la fin juin à la mi-août, cette pseudo concertation démocratique amplifie la grogne, en démontrant, une fois de plus, que les décisions politiques sont prises sans aucune considération pour les premiers concernés.

Cette « consultation » est une étape dans l'application de la loi, adoptée le 14 avril 2006 et *relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux*. Le décret d'application, en cours de validation, sera suivi d'une charte pour le PNC qui devra être établie pour avril 2011, après une nouvelle consultation en 2010. Tout un programme législatif !

Mais pour comprendre les ambitions de cette réforme, revenons aux origines des parcs nationaux. Initiés aux Etats-Unis, à la fin du 19^{ème} siècle, les parcs nationaux ont « pour ambition d'offrir à des citadins de grands espaces pour se régénérer et permettre aux générations nouvelles de découvrir les paysages qui ont marqué la vie des premiers pionniers » ; « modèle qui constitue encore aujourd'hui une référence ». En France la loi encadrant les parcs nationaux est créée le 22 juillet 1960. « A la sauvegarde des espèces et des écosystèmes, au tourisme culturel et à l'exercice de sports de nature que sont les objectifs communs des parcs nationaux dans le monde, le législateur a ajouté la restauration et la mise en valeur du tissu socio-économique avoisinant, en définissant une zone périphérique dotée d'un programme de réalisations ». (Extraits du rapport du sénateur Jean Boyer, lors des discussions parlementaires sur la loi du 14 avril 2006). La fonction des parcs nationaux est donc de préserver des espaces de « nature » pour permettre aux citadins de se régénérer et de dédier les zones concernées et leurs alentours au développement de cette activité. Le parc national des Cévennes est créé en 1970. Il a la particularité d'être le premier habité dans sa zone centre. L'enjeu autour des transformations sociales et économiques de la région est alors d'orienter les activités de toute une population vers l'économie touristique. Il s'agit de définitivement rompre avec une économie paysanne d'autosubsistance portée par des « anciens » mais aussi une vague de nouveaux arrivants, les « néo-ruraux ».

Aujourd'hui, la réforme prévoit une réorganisation du fonctionnement des parcs. Sans changement sur le fond, elle s'adapte surtout aux temps modernes - intégration du concept de « développement durable », principe de partenariat et de participation avec les « acteurs locaux » (communes, éco-développeurs...), décentralisation d'une partie de l'autorité de l'Etat vers le parc national - et cherche à donner un nouveau souffle au développement économique du tourisme. Refaire un portrait jeune et dynamique au PNC et surtout, dans l'air du temps : eco-entrepreneur. « L'évolution du parc ne peut vivre en marge des grandes mutations que connaît la société dans son ensemble » (Jean-Pierre Giran, député du Var, président du parc national de Port-Cros, in *Les Parcs Nationaux, Une référence pour*

PNC, mon amour !

la France, Une chance pour ses territoires, rapport au premier ministre, Juin 2003, texte qui a inspiré l'essentiel de la nouvelle loi).

Un cœur dynamique

La zone centre est renommée en cœur du parc. Sous couvert de son rôle de préservation, elle limite la plupart des activités humaines pouvant s'y dérouler, hors randonnées encadrées, sports *nature*, et autres tourisms culturels.

L'habitat, s'il est toléré dans le parc, est soumis à de nombreuses contraintes. Les nouvelles installations doivent suivre des démarches fastidieuses, respecter des normes très strictes et surtout très couteuses. Si le parc est aujourd'hui plus peuplé que lors de sa création, c'est surtout de résidents occasionnels, de bourgeois des villes. Il n'est pas seulement couteux de s'installer dans le cœur du parc, il l'est aussi de s'y maintenir. Le respect du « cadre environnemental » court aussi pour les travaux entrepris par la suite. *L'écologie* a un prix, celui d'une sélection sociale. Elle a aussi celui de la soumission à l'Etat et à ses structures. Tout aménagement de son habitat est soumis à autorisation : « La loi interdit tous les travaux, sauf autorisation du directeur de l'établissement public du parc après avis du conseil scientifique ou autorisation du préfet de Lozère » (in, *dossier de consultation et d'enquête publique portant sur la modification du décret de création du parc naturel*).

Pour les usagers et ceux y ayant des activités, la vie sur place, malgré ce cadre si *nature*, est entravée d'un tas d'obstacles artificiels : loi, décret, charte, directeur et administration du PNC. Les cueillettes sont interdites ou restreintes (la nouvelle liste n'est pas encore établie). La coupe de bois est fortement contrôlée et limitée. La collecte de pierres, d'argiles ou de toute autre chose est interdite. Sans parler du stockage des vieilles voitures qui servent de réserves de pièces ou de vieux objets et matériaux, recyclés au fil des années. Seuls sont bienvenus les riches acquéreurs de vieux mas, pouvant les rénover selon les normes cartes postales. Dehors les cabaneux, les bouseux et les archaïsmes !

Les utilisateurs du cœur du parc pour des activités agricoles ou pastorales ne sont guère mieux lotis. « Une rétrospective historique de la protection de la nature en France permet d'établir un rapprochement intéressant entre la Loi d'Orientation agricole et la Loi sur la Création des Parcs nationaux, toutes deux de la même année et discutées à l'Assemblée nationale lors des mêmes débats. La création des Parcs est le résultat [...] de l'apparition d'un nouveau type d'agriculteur. Ces propos prennent d'autant plus d'ampleur en Cévennes que le Parc national a été mis en place en 1970 sur un espace, rappelons-le, habité et constitué d'unités agricoles considérées par l'État comme non viables et vouées à terme à disparaître, ce qui les prédisposait à une première expérimentation du Plan Vedel (1969) : un plan qui associait les agriculteurs des zones dites défavorisées à des « jardiniers de la nature » et leur préconisait des sources complémentaires de revenu grâce aux activités de détente et de loisirs qui s'y seraient développées. » (Sylvie Mousset, *Protection de la nature et gestion*

agricole dans le Parc national des Cévennes, in Strates, n°5, 1990 – Conjuguer stratégies et territoires ?)

Un régime d'interdiction général agrémenté d'exceptions et de dérogations fait la règle. Des autorisations sont données à titre personnel pour l'installation et le développement de ces activités. Elles prennent fin à la cessation de l'activité, ne pouvant donc être ni retransmises, ni perdurées. Une autorisation doit être accordée pour toute action : de l'installation d'une remise ou d'un poulailler à celle d'un éclairage extérieur, en passant par l'utilisation d'un engin bruyant (tronçonneuse, engin agricole...), la réalisation d'un écobuage ou d'un nouveau défrichement. On pourrait résumer : comment faire renoncer à leurs activités paysans et éleveurs, s'ils ne veulent être immédiatement transformés en serviles bureaucrates. A moins que le candidat soit un partisan du *développement durable*. Alors toutes les portes de l'éco-tourisme lui sont ouvertes. « La stratégie du développement durable [...] ne peut trouver de meilleure application que celle de la gestion du territoire d'un parc national » (J-P Giran)

Eco-tourista, quand tu nous tiens !

Le parc maintient sa politique de transformation de l'économie paysanne vers le *tourisme vert*. Vernie de *développement durable*, une *agriculture mixte* est donc favorisée (subventions, partenariats...), mêlant une production terroir à l'accueil touristique. Elle trouve par là même les débouchés à ses produits,

pêlardons et autres farines de châtaigne – la-bellisés, bien sûr ! D'après Jean-Pierre

Giran : « Le label parc national constitue, pour le territoire concerné, un atout touristique essentiel.[...] Le tourisme est

devenu, depuis trente ans, le complément indispensable de toute agriculture de moyenne montagne et de montagne ». On demandera donc à ces éco-entrepreneurs, en contrepartie, d'effectuer leurs devoirs citoyens, par exemple, en entretenant les chemins et réalisant de petits travaux pour la préservation du patrimoine. Tâches qu'ils se hâteront d'accomplir pour valoriser leurs petits commerces (gîtes, chambres d'hôtes, randonnées...).

« Le présent projet donne plus de liberté à l'établissement public [...] pour mettre en place des " incitations aux bonnes pratiques ". En effet, grâce à la charte, ce sont aussi les usagers et acteurs du cœur de parc qui pourront être amenés à prendre des engagements en faveur de la gestion et de la conservation du patrimoine naturel, culturel et paysager. » « La réforme des parcs nationaux ouvre la possibilité à différentes catégories de personnes de s'engager dans des projets de gestion et de conservation du patrimoine naturel culturel et paysager : l'accueil du public, le tourisme durable, la restauration et l'entretien du patrimoine bâti et du petit patrimoine, la gestion forestière durable, la gestion pastorale, [...] etc... » (in *Dossier de consultation et d'enquête*). On ne s'étonnera pas qu'au milieu d'une foule d'interdictions, les « Activités sportives et de loisir en milieu naturel et activités professionnelles d'encadrement s'y rap-

portant » ne font l'objet d'aucune réglementation. Le *cœur du parc* est donc destiné à accueillir un tourisme durable, de qualité, dans un environnement adapté : sauvage mais entretenu, rustique mais pas bourru.

Bio-pigeons à plumer à Cévennes Land ©

Ce *cœur* est attractif. Les touristes voudront consommer nature, culture et petits plats ! D'autres voudront peut-être prendre un pied à terre. Voilà de quoi faire vivre tout un tas d'activités économiquement rentables. La zone du parc national a déjà vu ses activités s'articuler, en grande partie, autour du tourisme, bien au-delà du cœur. La réforme prévoit le remplacement de l'ancienne zone périphérique par une zone d'adhésion, permettant aux communes de mieux s'intégrer à la dynamique du PNC. « L'adhésion des communes à la charte repose sur le volontariat. Elle requiert une exigence et un engagement réciproques. La commune et les divers acteurs obtiennent en retour de véritables garanties : l'assistance technique et financière de l'établissement public du Parc national, une amélioration de la cohérence des politiques publiques dans la commune, le bénéfice de l'image du parc national, la priorisation [sic !] des programmations financières » (in *Dossier de consultation et d'enquête*). Le PNC devient une éco-entreprise, multipliant les partenariats avec les communes avoisinantes. « [Avec] la politique contractuelle, [...] en

donnant toute sa place aux contrats explicites ou implicites, on décidera de privilégier la responsabilité aux

contraintes et l'adhésion aux obligations » (J-P Giran). Cette affilia-

tion au PNC octroie des subventions et des facilités à

l'installation pour l'éco-développement, dans la

même logique touristique que dans le cœur.

Mais elle implique aussi des contraintes dans

l'aménagement du territoire afin de conserver sur la

totalité du Parc le décors ad hoc. Les communes doivent faire

le ménage des vieilles caravanes et mobyettes, des stockages sauvages ou des

constructions hors-normes – dussent-elles être habitées. On pourrait se dire : rien de nouveau à l'ombre des Cévennes, si ce n'est une nouvelle énergie pour ce projet. « Le nouveau cadre donne plus de consistance et d'effectivité à l'ancienne zone périphérique » (in *Dossier de consultation et d'enquête*).

Une direction efficace

Pour obtenir une gestion rentable et efficace, le Parc se dote d'un CA et, surtout, d'un directeur aux pouvoirs renforcés (nombre de réglementations spécifiques et de dérogations personnelles sont à sa charge). En intégrant plus de représentants des pouvoirs locaux (entrepreneurs, scientifiques, élus...) il s'assure une meilleur cohérence dans la réalisation sur le terrain des projets du Parc et une certaine légitimité à leur accomplissement. « Cette confiance faite à la proximité doit permettre de faire progresser en simplicité, en clarté et en efficacité l'action publique. Sans sacrifier la cohérence qui naît d'une approche globale, il est indis-



pensable que le rôle et la responsabilité des élus locaux soient désormais mieux reconnus » (J-P Giran). Autrement dit, plus s'appuyer sur les pouvoirs locaux, pour faire appliquer les décisions nationales ou européennes. Un bon prince sait s'entourer, pour le conseiller dans le développement de son économie touristique, le parc se dote d'un conseil économique, social et culturel. Pour J-P Giran, un parc national « constitue en réalité un instrument privilégié d'aménagement fin des territoires d'exception [...], un laboratoire d'expérimentation pour le développement durable ».

Cette logique de rentabilisation et de profit est présente partout. L'extension de la marchandise à tous les espaces et tous les domaines continue, en Cévennes comme ailleurs. La disparition des résidents permanents, remplacés par des éco-consommateurs, la normalisation des formes de vie par la modernité y sont déjà bien avancées. Peu de résistances se développent contre l'agro-industrie, contre la traque aux habitats non conformes ou aux activités économiquement autonomes ou parallèles, contre la répression sociale en général.

Pourtant un vent de contestation souffle autour de cette réforme, en Cévennes, mais aussi dans les Pyrénées. La mobilisa-

tion se développe surtout autour des élus et des organisations d'agriculteurs et de chasseurs. Elle est, pour l'instant, porteuse d'une défense corporative, bien plus que d'une critique, même limitée, du développement actuel. Les organisations *écologiques*, qui ont franchi un nouveau pas dans la compromission en participant massivement au Grenelle de l'environnement et en y acceptant la stratégie du développement durable, sont aujourd'hui absentes du débat et de la lutte. Cependant nombreux sont ceux, en Cévennes notamment, qui aspirent à être autre chose qu'une machine à produire de la plus value (dans l'industrie du tourisme pas plus qu'ailleurs). Comme tous ceux venus ici espérant pouvoir y trouver un bout d'autonomie et qui savent bien qu'il n'y a pas d'espace pour eux dans le Parc ni dans ses sphères d'influences.

Face à ce projet de réforme, la lutte qui se constitue pourrait bien rassembler tout un tas de gens aux intérêts immédiats fort divergents. Peut-être que par des rencontres et des confrontations, des objectifs communs se dessineront, permettant d'attaquer dans son ensemble la logique du développement. De lutter ensemble contre la dépossession de nos moyens d'existence par le monde marchand. De créer des solidarités, de reprendre notre autonomie et de résister à l'autorité et à la répression.

POUR QUE LA BORIE REDEVienne UN ESPACE COLLECTIF

Petit rappel historique

Ce terrain s'étalant sur plusieurs hectares en bord de gardon et comprenant plusieurs maisons était voué, par décision bureaucratique, à finir noyé après la construction d'un barrage.

Les propriétaires furent donc expropriés par l'Etat.

La forte mobilisation et la détermination d'une bonne partie de la population locale a réussi à empêcher la construction du barrage.

Occupée pendant la lutte, occupée par la suite, la Borie a finalement été reprise en main par l'AFPE la Borie (association pour l'étude de faisabilité d'un projet d'écosite à la Borie) regroupant une partie des opposants au barrage et divers associatifs.

Cette association, contrôlée par trois individus aux dents longues s'abritant derrière l'écologie, a obtenu la gestion du site en accord avec le conseil général, alors propriétaire, et la mairie de St-Jean du Gard.

L'essentiel de son activité fut le montage de projets subventionnés, mis en œuvre par de la main d'œuvre subventionnée, le tout à des fins d'enrichissement personnel, en veillant à ce qu'il ne se passe rien d'autre sur le site. Allant jusqu'à vouloir faire payer le camping sauvage, vieille tradition depuis

les années de lutte. Et expulsant au moyen de multiples pressions ceux qui occupaient encore des bâtiments.

Depuis l'AFPE est devenue la SCIC Ecosite de La Borie. Précisons que le statut juridique de la SCIC permet à des entreprises ou à des collectivités territoriales de prendre des parts, et de développer des activités à but lucratif contrairement aux associations loi 1901.

Disons, pour faire court, qu'il s'agit d'un cas patenté d'éco-buisness magouilleur qui récupère le fruit d'une lutte collective. Probablement le résultat d'un essoufflement et d'un manque de perspectives conjugués à une institutionnalisation, latente au moment de la lutte.

Où ça en est maintenant

Malgré tout, il y a des habitants à La Borie qui n'ont pas voulu rentrer dans le jeu, et ont su résister aux pressions. Hormis la présence et les activités de ces derniers, le site n'est occupé que par un bureau/accueil de la SCIC, et de nombreux espaces bâtis sont à l'abandon tout comme la plupart des terres.

Un collectif s'est donc formé pour revenir aux sources et renouer avec l'esprit de lutte et d'activités collectives.

Un jardin collectif existe depuis le mois d'avril qui ne demande qu'à être développé.

Une yourte est montée depuis peu. Elle sert à organiser et développer les différentes activités.

C'est aussi un point de rencontre et de discussions. Il y est prévu des projections, suivies de débats, des discussions autour de textes, des échanges de savoir et des ateliers pratiques.

C'est un espace non marchand ; toute activité s'y déroulant est gratuite et ouverte à toute personne intéressée. Il est géré collectivement et directement par celles et ceux qui s'y activent. (voir l'agenda du bulletin pour les prochains rendez-vous).

A noter que la mairie de St-Jean du Gard, nouvellement propriétaire du lieu, s'est fendue d'un arrêté interdisant le camping depuis le 23 Juillet 2008. Selon la police municipale, la yourte tombe sous le coup de cet arrêté et doit être démontée. Outre l'inanité de cet arrêté en général, il devient franchement ridicule dans le cas présent.

Faisons ensemble que La Borie profite à tous et non plus à quelques uns.

collectifencevennes@no-log.org

PLAN VICHY PIRATE À FLORAC, TOUJOURS PLUS DE FLICS, TOUJOURS PLUS D'INJUSTICE. VIVE L'ÉTAT POLICIER ! OU SONT VOS CHOIX? QUELLES SONT VOS INTENTIONS ?

Dans le silence éprouvant des pantoufles résonne le triste écho des matraques serviles de la démocratie.

Jeudi 24 juillet de l'an Sarkozy 2008, je suis au marché de la belle et paisible cité de Florac en Cévennes, je flâne paisiblement entre les stands fort bien achalandés de ces si typiques produits locaux quand soudain vers 11h15 surgit à l'orée du souk une bande de trublions très motivé(e)s.

En ce jour de foire marchande, ils et elles viennent exprimer une colère toute fraîche, en manifestant avec des cartons et des tracts d'informations, pour rendre comte à la population des événements récents dont ils ont été acteurs. En effet, l'avant-veille, mardi 22, ces paysans sans terres se sont fait expulser du lieux qu'ils occupaient, sans droits ni titres, depuis un an et demi. Non content de les expulser avec violence (coups de matraques, chiens, menottes ultra serrées pour faire mal...), les nervis du capital (qu'on appelle plus couramment les gendarmes, les bleus, les poulets etc.) se sont attardés avec haine sur les jardins potagers, piétinant avec rage les légumes, cultivés aux prix d'effort considérable, comme toute personne ayant fait du jardin en Cévennes peut l'imaginer. Au delà de la haine de classe que suscite naturellement, en moi, les comportements fascistes des gendarmes, je voudrais juste revenir sur les suites qui furent données à cette manifestation légitime :

Que s'est t-il réellement passé ? Une paire de protestataires a jeté son dévolu sur une agence de spéculation immobilière, dont le propriétaire est aussi responsable de l'office de tourisme local. Les paysans sans terres ont investi les locaux et mis la main sur toutes les annonces de ventes affichées en vitrine. Ils ont demandé aux secrétaires présentes de photocopier des tracts, puis ils ont symboliquement muré l'entrée avec des cartons, sur lesquels étaient inscrits des slogans vengeurs comme : « non aux expulsions ! » et autres « non à la spéculation immobilière ! ».

Ce jeudi 24 juillet il ne s'est donc rien passé de bien méchant à Florac.

Certes l'intrusion de quelques paysans sans terres en cette antre de la spéculation a provoqué la peur chez les employées, ce qui, je l'admets sans détours, est regrettable. Ces dernières, apparemment sous le choc, ont quand même eu la force de rédiger une pétition en faveur de la loi et l'ordre, suivit d'une réunion express à la mairie, pour confirmer la nouvelle orientation sécuritaire des élus Floracois sous la tutelle de l'Etat UMP.

Les effets de cette réunion de nazes se sont vite fait sentir : instrumentalisant le choc traumatique (god ! Ils veulent des photocopies, et des terres à cultiver à moindre coût !) des esclaves salariées de l'agence de spéculation immobilière, une poignée de notables alliés à une pincée de peignes-cul de la préfecture et un zeste d'élus sarkozystes de gôche a mis au point une riposte impressionnante, qui pourrait s'intituler ainsi : « de la branlette vaine en milieu politicard ».

Comité de pilotage sur la question du logement. Bande de trous du cul ! C'est des terres que les paysans sans terres réclament et non des logements de merde !

Putain ! Ils comprennent vraiment rien aux problèmes de cette société de malheur ces tocards de politicards.

Parce qu'il fallait voir le deuxième volet de leur riposte à ces crétiens de lepénistes de gôche : Des gendarmes, des gendarmes, encore des gendarmes, des gendarmes à en dégueuler tellement il y en avait. A pieds, à cheval, en voiture, les gendarmes, bien inspirés, vinrent pour tenter l'aventure, mais personne pour les démonter. Car contrairement à la chanson, il ne s'est rien passé sur ce marché de Florac, en ce jeudi 31 juillet. Le plan vichy-pirate a parfaitement fonctionné, force est restée à la loi et l'ordre capitaliste règne à Florac comme à Moscou ou à Pékin.

L'apathie demeure la règle, la soumission un leitmotiv, et cette hâte à signer une pétition réactionnaire témoigne d'un engouement certain pour une logique policière et capitaliste de la vie sur terre. Une logique de la guerre des puissants contre les miséreux dans laquelle les manipulateurs ont eut l'intelligence de s'aliéner les soutiens signataires de quelques naïfs. Ici, une fois encore, le silence des pantoufles se mêle aux bruits des bottes, aux cliquetis des serrures, aux peurs sécuritaires, à l'égoïsme latent que l'on pourrait croire endémique tellement il semble gravé jusque sur les linteaux de vos demeures. Mais vous qui signez sans penser aux lendemains, à ce qui pourra être fait de votre signature, à ceux qu'elle sert désormais, à l'occupation militaire de notre petite ville qu'elle justifie et soutient de fait, étouffant à jamais toute velléités de rébellion juste. Vos émotions manipulées, détournées, et utilisées à des fins politiciennes se retourneront très vite contre vous car aujourd'hui, nul ne respecte, car nul ne peut respecter les lois des codes, et cela pour la simple et bonne raison que ces lois sont pensées et écrites pour asservir le pauvre et protéger le riche. Les gendarmes, comme les policiers sont les chiens de garde du respect obligatoire de ces lois. Dragons du roi traquant les insoumis, ils sont détestés de tous mais hypocritement louvoyés

Midi Libre

0,00 € Edition très spéciale LOZERE INTÉMPIREL

TOUT SUR L'EXPULSION DU PRAT DEL RONC

Au commencement était la ville.
En effet, pour comprendre le pourquoi du comment il faut en connaître les origines, c'est pourquoi fidèles lecteurs du Midi Libre votre reporter animalier va tout vous expliquer dans ce qu'il convient d'appeler une véritable aventure champêtre. Raymond est la première personne de Prat del Ronc que j'ai pu contacter, éternel adolescent en rupture il vient comme tous ses ami(e)s de la banlieue parisienne et après quelques gigantesques trémoins dînes florissantes qui pégrinations dans le sud silencieux d'un aban- aurait peu souffert de la France à la recherche d'un aban- d'une comparaison d'une oasis ils portèrent plique avec passion avec Babylone, la leur choix sur nos inéna- mon interlocuteur fourbe, des arbres Cévennes lozériennes, dont les yeux brillent fruitiers sont plantés, et plus précisément sur une à l'évocation de ces un parc à chevaux « maison » abandonnée souvenirs pourtant mis en place, un four non raccordé au réseau récents. Car d'il y a à pain et un autre à électrique et à l'eau pota- un an et demi. S'en- poterie sont édifiés ble. Cette bicoque au toit suit un intense travail d'argile et de pierre (avant est entouré de ban- de défrichage des méé de sureur... cels/fausses/terrassous en- bancels qui permet la (suite page 2) vasis de ronciars mise en place de jar-



DIVERTISSEMENT
Votre grand jeu de l'été "Êtes-vous résignées ou insurgées?"

L'horoscope solaire par Maître Dgaôlin



Pour trouver d'autres textes sur le Prat del Ronc occupé et l'expulsion de ses habitants, consulter le site <http://lapicharlerie.internetdown.org> On y trouvera notamment une édition très spéciale du Midi Libre.

par d'aucuns qui pensent de façons crédule s'offrir l'impunité que la relation avec ces cerbères armés est supposée leur octroyer... Pécaires!

Vive la liberté dans un monde sans papier ou chacun et chacune pourrait vivre sans autres contraintes que celles imposer par la vie sur terre. Pour que vive l'utopie de la révolution permanente, pour un monde sans argent, sans gendarmes et sans peurs, combien de siècles de veulerie nous faudra t-il encore supporter ?

Réclamer plus de gendarmes après une gentille manifestation de colère où le seul débordement a consisté en une intrusion sans violence, dans une agence de spéculation immobilière, pour y demander des photocopies, relève de la paranoïa sécuritaire qui depuis trop longtemps maintenant gouverne ce pays. Franchement, vous qui avez signé, assumerez-vous les conséquences de votre requête ? Quand ils viendront frapper à votre porte pour des histoires d'Urssaf ou de travail au noir. Quand ils vous aligneront pour défaut de ceinture ou autre futilité, vous serez les premiers à « gueuler » sournoisement votre révolte.

N'oubliez pas que le rôle premier des gendarmes c'est de faire respecter par la force les lois votées à Paris par les notables pour servir les intérêts des notables. Dans ce monde d'injustice, ce n'est pas de nervis armés dont nous avons besoin mais de justice et de solidarité. Quand une action de protestation contre la répression ne vous plaît pas, discutez en avant de vous jeter sur la première pétition lepeno-sarkozyste de gôche. De fins manipulateurs politiques vous ont ouvert une porte et vous êtes entrés tête baissée dans leur arène pour jeter des pierres sur ceux et celles qui refusent bruyamment le sort de misère qui leur est fait. La collaboration de classe trouve des racines dans les premières pétitions en faveur de la loi et l'ordre policier. Des faubourgs de la commune de Paris (1871), à la révolution espagnole de 1936, jusqu'au Vel d'hiv,

la gendarmerie française est historiquement une légion de mercenaires, contre-révolutionnaire, tout juste bonne à sabrer, mitrailer, matraquer le peuple en révolte, une armée de collaboration permanente avec les intérêts capitalistes du moment.

Choisir son camp, c'est déjà ne pas se rallier à l'Etat policier. C'est un bon commencement. Discuter, débattre, réfléchir, être solidaire serait tellement plus constructif que des gendarmes à tous les coins de rues !

Quand à la presse... misère ! En Lozère nous avons midi-libre et Lozère nouvelle, deux infâmes torchons à la solde du ministère de l'intérieur qui, en dehors des annonces et du programme télé, sont un exemple affligeant de manipulation mentale, dont Goebbels et Staline n'auraient pas eu à rougir. Du mensonge, de la désinformation, de l'intoxication même, voilà la ligne éditoriale de ces manges merdes, avatars débiles d'un journalisme de bidet, collés aux culs puants des pontes de la préfecture qui leurs fournissent clés en main des articles pauvret, dont le seul objectif est de maintenir le lecteur dans un état proche de la lobotomie. Et dire qu'il y des crétins pour croire tout ce qu'ils lisent dans ces ersatz de journaux ! L'esprit collabo; de tradition française, règne en maître dans les cerveaux éteints de ces colporteurs de bruits de chiottes qui profitent à plein de leur monopole...

Écoutez les chants des nouveaux partisans. Regardez autour de vous en dépassant le seul périmètre de votre fratrie. Le monde doit changer. N'ayons pas peur des ruines. Nous portons un monde nouveau dans nos cœurs ! Allez va, fait pas la gueule, demain sera pire ! Sauf...

Vive la vie! A bas l'État policier!

Une incontrôlée de la colonne des rêveurs.

FIN DE GRÈVE AUX TAILLADES

La grève des ouvriers de l'usine-conserverie des Taillades (Gard), commencée le 5 juin, à l'annonce de la fermeture du site, s'est achevée le 9 septembre. La fermeture est le fruit d'une délocalisation vers l'Est (Pologne), comme se plaît à le faire le patronat, pour satisfaire ses revenus.

A l'annonce de la fermeture, les ouvriers avaient immédiatement réagi en bloquant l'entrée au site, s'octroyant de fait, un moyen de pression sur la direction, en gardant prise sur stocks et machines.

Et pour pouvoir occuper les lieux 24/24 et mener la lutte : rédaction de tracts et d'affiches, organisation de divers événements, tels concours de pétanque, lotos, buvettes et repas collectifs. Ces derniers étant assurés la

plupart du temps par la population locale. Sur un plan frontal, rassemblement à la sous-préfecture d'Alès, à l'arrivée d'une étape du tour de France à Nîmes, ou autres occupations, comme celle de l'inspection du travail à Alès. Bref tant de structures étatiques ou de symboles d'une course au profit dévastatrice que les ouvriers avaient ainsi ciblés.

Mais quand l'ouvrier s'organise pour saper les plans du bureaucrate, celui-ci peut compter sur sa dévouer flicaille. On sait qui tient les laisses de la meute : l'Etat et le Capital. La police existe pour que le pauvre le reste, et surtout pour que celui-ci ne soit pas un obstacle à l'enrichissement du bourgeois.

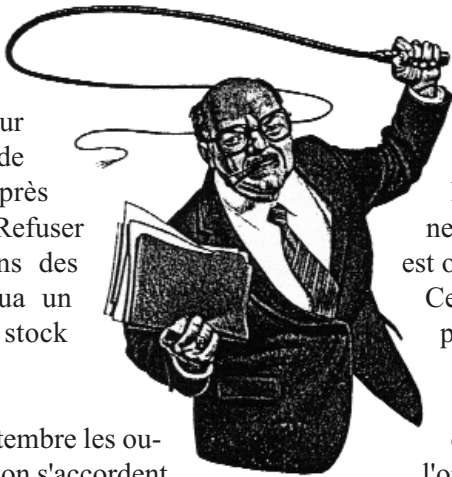
Alors qu'une confrontation, entre ouvriers et direction, devait se tenir à la

salle municipale, la direction pris l'initiative de déplacer le rendez-vous sur le site, et par la même occasion d'inviter une vingtaine de ses sous-fifres. Peut-être avaient-ils l'intention de débloquent l'usine et de se débarrasser des vilains agitateurs ? A plusieurs reprises les grévistes supportèrent l'intrusion des flics avides de contrôles et de renseignements. Quatre d'entre eux sont d'ailleurs menacés d'une amende de 2000 euros pour occupation illégale du site.

Face à la puissance économique du groupe et au soutien militaire dont il bénéficie, le rapport de force est limité. La stratégie de lutte s'oriente donc de plus en plus vers les négociations : la demande de revalorisation des indemnités de licenciement (2000 euros fixés par la direction) et la possibilité qu'un

reprenneur rachète le site. Demandes rejetées par la direction, qui sait très bien que ne rien lâcher au début est stratégique pour donner l'illusion de filer beaucoup après « négociation ». Refuser les revendications des ouvriers provoqua un joli feu de stock dans l'entrepôt.

Au final, le 9 septembre les ouvriers et la direction s'accordent sur une indemnisation de licenciement de 16000 euros, la part patronale de la mutuelle des ouvriers sera payée



durant deux années, une compensation de salaire de 200 euros la première année et 100 pour la deuxième, enfin la possibilité qu'un repreneur rachète la conserverie est offerte.

Cette lutte ne représente pas une victoire sur la machine à exploiter, elle est cependant, l'exemple que c'est en luttant que l'on obtient des choses, dans le cas précis des compensa-

tions. Mais peut-on inlassablement lutter pour ce que daigneront laisser les bourreaux ?

Le cas des Taillades n'est évidemment pas un cas isolé. D'autres conflits d'actualité comme ceux des ouvriers de Goodyear à Amiens, d'Airbus à Toulouse, de Doux à Locminé (Morbihan), du groupe Renault, des travailleurs sans-papiers et bien d'autres sont significatifs d'un ras-le-bol d'une situation d'exploitation, qui n'a que trop duré. Luttons contre ce monde et ceux qui en tiennent les rênes. Réapproprions-nous notre travail et nos vies. Ne nous défendons plus face au capitalisme, attaquons-le !!!

Jusqu'à quand ?

Le procès pour « installation en réunion sur un terrain appartenant à autrui » intenté à Sylvie au pénal s'est conclu par une relaxe. Cependant elle devrait-être reconvoquée pour occupation illégale. A suivre...

Tribunal d'Alès, 25 juillet 2008. Une fois de plus, le pouvoir judiciaire s'apprête à rendre une décision arbitraire sur une affaire qui pose la question de l'habitat et de l'usage des terres.

Sylvie est en effet jugée aujourd'hui parce qu'elle occupe un terrain (laissé à l'abandon depuis plusieurs années suite à la liquidation judiciaire de l'association anciennement propriétaire), sur lequel des marchands de biens ont en vue de juteux profits.

Elle y vit en yourte depuis plus de 4 ans.

Commune de Saint-Germain-de-Calberte (Lozère), lieu-dit Prat del ronc, 22 juillet 2008. Après un an et demi d'occupation d'une maison et de ses terres abandonnées, une quinzaine de personnes sont violemment expulsées par les gardes mobiles et la gendarmerie. Environ 80 flics sont mobilisés pour l'occasion.

Les habitant-e-s vivaient sur ce lieu (acheté il y a plus de dix ans par un propriétaire qui n'y a jamais foutu les pieds), avec chien, chat, poules et chevaux, lui redonnant une vie agricole et politique.

Comme de coutume, l'Etat et la loi du capital cherchent à faire dégager du territoire tout ce qui sort de la logique du contrôle et du profit. Pour ce faire, on emploie la violence judiciaro-policière qui juge, expulse, détruit, arrache, ... Les Cévennes, carte postale côté pile, s'illustrent bien dans cette fougue répressive côté face. Ce n'est pourtant pas la place qui manque ; on ne compte plus le nombre de maisons inoccupées et de terrains à l'abandon. Mais on préfère raser un mas (comme ce fut le cas pour la Picharlerie en juillet 2007) plutôt que de laisser vivre des gens sans titre de propriété. On préfère laisser s'effondrer les toits, laisser les terres en friche, plutôt que de les laisser à ceux qui en ont besoin, et qui y vivent. De la même manière, on préfère détruire les surplus de production plutôt que de les distribuer.

Mêmes réflexes, même logique :

- Accumuler sans cesse, pour préserver le rapport social d'exploitation qui fonde notre société.

Il faut que quelques-uns possèdent beaucoup et que beaucoup ne possèdent rien . Les uns

peuvent ainsi faire travailler les autres à leur profit, les diriger et tout organiser pour que cela ne cesse jamais...

- Détruire ou assujettir tout ce qui ne rentre pas dans ce rapport social.

L'Etat, ses Lois, sa Justice et ses forces armées sont là pour y parvenir ; et la bonne morale citoyenniste vient prendre le relais, en amont ou en aval, quand le cordon ombilical qui nous attache à cette brillante démocratie menace de rompre. Tous les moyens sont bons : rappels à l'Ordre, procès, emprisonnements, expulsions ; déportations de sans-papiers ; radiations diverses et avariées ; violences en tous genres (au boulot, dans la rue dès qu'on s'y amuse, contrôles d'identité à tout bout de champ, ...), gardes à vue, garde-à-vous. Le tout, bien sûr, drapé dans une parfaite légalité et affichant les principes les plus généreux. Rompez.

Face à leurs attaques, plutôt que de chercher la médiation, la négociation, ou toute réaction isolée, donnons-nous les moyens de répondre collectivement, directement et sans compromis. Ne nous laissons pas bernier par les représentants autoproclamés qui jouent aux intermédiaires, voire aux apprentis-législateurs, ce qui aboutit toujours à faire le tri entre les gentils citoyens d'un côté, coopératifs et prêts à se couler dans le moule, et de vilains récalcitrants de l'autre, qui refusent de demander des miettes au pouvoir et se rapproprient leurs existences par leurs propres moyens. Demain, comme hier et aujourd'hui, nous vivrons où bon nous semble, et créerons des espaces de lutte et d'autonomie, contre les rapports marchands et mortifères auxquels chacun est soumis à tout prix. Utilisons les terres abandonnées, là où place n'est faite qu'à la sacro-sainte propriété bourgeoise. Installons-nous, contre leurs politiques de bétonnage de nos espaces de liberté et de cloisonnement de nos existences.

Agissons de telle façon que plus un habitat ne soit expulsé, démonté, détruit, alors que les tribunaux, les gendarmeries, les prisons, les agences immobilières et toutes leurs saloperies sont toujours debout !!!

collectifencevennes@no-log.org

QUAND L'HABITAT « LIBRE » ET « CHOISI » SERA CITOYEN ET SOUS CONTRÔLE DE L'ÉTAT... UN COMPTE-RENDU DES RENCONTRES NATIONALES AUTOUR DU RÉSEAU HALEM.

Début août 2008, se sont tenues, pendant quatre jours, les rencontres nationales du réseau naissant HALEM (HABITAT Léger Éphémère et Mobile) près de St Jean du Gard sur le terrain de l'ancien écosite de La Borie. Les objectifs de ces rencontres étaient, selon le programme affiché, de formaliser et structurer l'organisation de ce réseau et de lui donner des moyens d'actions.

150 à 200 personnes se retrouvent donc pendant ces quatre jours. Un certain nombre débarque d'un peu partout à un ou deux. Plusieurs dizaines de hippies en profitent pour installer un camp « rainbow » (toutes les couleurs de l'arc-en-ciel et massages garantis !). Des habitants du squat du Prat Del Ronc, alors fraîchement expulsés (22 juillet), avaient également installé, plusieurs jours avant le début des rencontres un campement de fortune en bord de rivière à l'écosite. Enfin, les « organisateurs » et leur programme de discussions bien calé...

Si ces discussions ont été bienvenues c'est bien parce que les questions de logement – en général – et d'habitat dit « libre » et mobile (yourtes, cabanes, auto-constructions, camions, camping-cars...), en particulier, sont brûlantes actuellement. A l'heure où certains s'engraissent avec l'immobilier – en Cévennes, à Montpellier, comme ailleurs –, et où les mêmes légifèrent à coup d'arrêtés anti-cabanisation contre les logements de fortune et hors-normes, il est effectivement nécessaire de prendre du temps pour tenter de s'organiser contre ceux qui nous poussent à la misère.

S'organiser. Cet impératif a été au cœur de toutes les discussions et forcément le nœud de multiples désaccords et divergences. On a pu voir deux grandes tendances se dégager sur ces questions : celle proposant l'auto-organisation offensive en-dehors des partis et syndicats et contre l'Etat et ses flics, soutenue particulièrement par les ex-habitants du Prat Del Ronc et d'autres ; la deuxième étant la position officieuse d'Halem (ou de ses membres les plus actifs et donc des « organisateurs » des rencontres) désirant créer une sorte de syndicat qui pourrait faire pression sur élus et députés pour que ceux-ci légifèrent pour l'habitat dit « libre et choisi ». Cette seconde position a rencontré un plus large écho parmi les personnes qui ont pris la parole. Et les partisans de l'auto-organisation furent, à la fin des quatre jours de discussion, carrément remerciés pour leurs interventions critiques par les membres les plus en vue d'Halem : ils ne furent que la caution radicale des discussions et des très classiques « décisions » prises pour l'organisation d'Halem.

Évidemment ce compte rendu ne sera pas neutre et critiquera assez sèchement les positions et pratiques qui découlent du réseau Halem (ou de leurs membres les plus en vue). Tout d'abord Halem parle d'habitat « libre » et « choisi ». Revenir sur le sens de « choisi » serait trop long, mais tout le monde sait que le logement de nos jours est rarement choisi et que s'installer dans une yourte, par exemple, relève davantage d'une contrainte économique et matérielle que d'un libre choix. Le seul vrai choix qui est laissé, aujourd'hui, à la plupart d'entre nous est de choisir sa survie, c'est-à-dire pas grand chose. Bon, effectivement, dans ce choix délicat, il est possible d'essayer d'habiter un peu plus « librement », c'est-à-dire en essayant d'échapper, au moins un peu, à l'emprise quotidienne du Capital, au quadrillage de l'Etat, aux normes qui changent tous les mois, aux préconisations/interdictions multiples, à l'énergie nucléaire, aux manières de vivre, au vieil artifice

de la propriété privée... Alors pourquoi ne pas imaginer et discuter comme le fait Halem de l'idéal que serait un habitat « libre » et « choisi » ?

Le problème c'est que, par pur bon sens et connaissance de la situation, il est aberrant d'essayer d'organiser un habitat « libre » et « choisi » en demandant, dans le même temps, à ceux qui nous dominent de légiférer en faveur d'un habitat « libre » et « choisi ». Cette démarche relève de la pure stupidité : demander à la mafia au pouvoir et à son outil répressif, l'Etat, d'encadrer et de contrôler, par la loi, un habitat qui se voudrait libre. Le contrôle et la liberté ont toujours été des démarches opposées voire confrontationnelles.

Il n'y a rien à demander, rien à quémander. Il n'y a pas de gentil élu ou député, et il n'y a pas non plus de gentil huissier ou de gentil flic : la mafia capitaliste ne défend que ses intérêts, et ses larbins raisonnent à l'identique. Sur la question de l'habitat ou du logement, comme sur beaucoup d'autres nécessités matérielles, il y a clairement conflit d'intérêt. Et un conflit ça se gagne par un vrai rapport de force et non pas sur un groupe de pression qui va négocier avec le pouvoir. Il n'y a pas à pleurnicher, il y a tout à prendre et à reprendre.

La démocratie capitaliste se satisfait parfaitement des groupes de pression citoyens. Ces derniers sont même sa variable d'ajustement : ils lui permettent soit d'améliorer la dernière loi passée (un moratoire sur les OGM, par exemple), soit de carrément créer une nouvelle loi qui encadrera et quadrillera toujours plus. Si l'organisation Halem et ses objectifs politiques prennent un peu d'ampleur – ce qui est probable – nos gentils députés s'empresseront de les féliciter de leur démarche citoyenne et légifèreront sur l'habitat

auto
psy



si toi
hyène

précaire et/ou alternatif en disant « d'accord, bonne idée l'habitat en yourte, mais à telle et telle conditions, avec ces normes "alternatives"-là, et pas pour tout le monde quand même, les gens du voyage par exemple, eh bien ils sont un peu pénibles, et puis ils volent nos poules... ».

Voilà, à peu près pour les positions politiques d'Halem. Et vu que le contenu est rarement séparable de la forme, il est nécessaire de critiquer également la manière dont Halem veut organiser la bataille pour la prochaine loi. Former une « espèce de syndicat », a-t-on pu entendre. En fait, un syndicat « moderne », qui a tous les travers du syndicat, mais avec l'apparence du « réseau », c'est-à-dire quelque chose de plus informel, de plus horizontal. Un syndicat, l'histoire et le présent le montrent tous les jours, c'est une forme d'organisation qui passe plus de temps à défendre l'image que le pouvoir a de lui et à s'asseoir autour de la table pour discuter avec la mafia capitaliste, que d'établir un rapport de force. C'est comme ça avec les syndicats, tout le monde le sait. Et le fait qu'il soit un peu plus informel et un peu plus horizontal ne change rien à sa fonction.

Une « star » était même invitée pour les discussions : le porte-parole à vie de l'association Droit Au Logement est venu nous parler de son « espèce de syndicat » (selon ses mots), de ses familles d'africains, de ses lois à faire passer... Après les chiffres « le DAL a réussi à faire reloger tant de familles en tant de temps... », il nous explique à demi mot le fonctionnement de son organisation : il est nécessaire d'adhérer pour être sur les listes d'attente de relogement du DAL, puis il faut attendre et attendre pour que des actions spectaculairement menées mettent un peu de pression aux pouvoirs publics qui concéderont, à leur tour, quelques relogements – le plus souvent temporaires. Les actions du DAL sont le plus souvent des occupations d'institutions à grand renfort de caméras : il s'agira de faire les victimes plus ou moins révoltées pour apitoyer le téléspectateur – et

donc, par opinion publique interposée, les pouvoirs publics. Si cette stratégie ne s'avère pas assez payante, un coup de tonfa de CRS sur le crâne d'une mère de famille africaine sera encore d'un meilleur effet si la scène est bien médiatisée (le dernier exemple en date, celui de la lutte du DAL rue de la Banque à Paris, il y a quelques mois). Bon, on s'arrête là pour le DAL !

Tout ça pour dire comment fonctionne ces vautours de la misère, ces gestionnaires de la survie. Et le fait que les « organisateurs » – bureaucrates en herbe – d'Halem veuillent suivre le même chemin est plus que préoccupant. D'autant plus que ces futurs « bons interlocuteurs » de l'Etat, outre le fait qu'ils cassent toute lutte réelle, participent incidemment à marginaliser l'auto-organisation et à mettre au ban les révoltés et tous ceux qui ne veulent pas négocier avec la démocratie capitaliste.

Il faut bien reconnaître, pour finir, que la bonne idée de quatre jours de discussions autour de l'habitat et du logement est à mettre au crédit d'Halem. Beaucoup de discussions intéressantes, quelques rencontres enthousiasmantes également. Il n'empêche que voir se dessiner, une fois encore, tous les ressorts d'une lutte castratrice, d'une lutte morte-née, quelques soient les apparences que l'on se donne ou les illusions dans lesquelles on se berce, donne la sensation d'un beau gâchis.

**Et plutôt que de s'entêter dans cette impasse,
hurlons à l'auto-organisation,
vivons l'occupation des terres
et logements abandonnés,
organisons la mise en bière
de la mafia capitaliste du moment,
car il n'y a pas à pleurnicher, il n'y a rien à demander,
mais il y a tout à arracher, tout à prendre...**

Une association contre la vie chère, à Ganges ?!!!

La constitution d'une association *de fait* contre la vie chère aurait le moindre mérite de poser les possibles bases d'une remise en question frontale de l'économie, au niveau local. Son existence serait déjà la preuve, pour les habitants de cette ville, qu'il est possible de porter le problème de la vie chère sur la place publique et de sortir de l'individualisation de notre rapport à l'économie. D'ailleurs, la popularité du problème est déjà en grande partie assurée par l'expansion endémique et irrésistible de l'insécurité économique ; insécurité qui prive dorénavant de leurs postes de dépenses en loisirs vulgaires (colonialisme touristique et

sauvage dans les pays pauvres, consommation de gadgets et de produits culturels débilissants) les couches sociales moyennes traditionnellement préservées. Ne manque plus qu'une action collective à hauteur de l'enjeu qu'il recouvre. Plus personne ne croit en une amélioration prochaine de la survie. Et il semble encore moins possible de survivre à la survie elle-même aux yeux des plus lucides, tant l'existence subordonnée à l'économie atrophie les sens et conditionne le désir. Plus le chantage à la pénurie prend de la graine, plus l'existence elle-même n'est plus qu'une suite d'opérations comptables. Nous

voulons sortir de cette condition honteuse. A travers l'augmentation des produits de premières nécessités, gas-oil, fruits, légumes, fournitures scolaires, mais aussi des rackets sur l'eau, sur l'habitat, les loyers toujours plus élevés, on assiste à l'enflure d'un monde rural de plus en plus avare de ses possibles, et qui consacre sans broncher l'omnipotence des maquignons et des combinards. Mais, bien avant de devenir un argument commercial, rappelons au passage que le slogan « guerre à la vie chère » loin d'être une revendication en faveur du mythique pouvoir d'achat était l'expression prolétaire d'un refus du racket capitaliste. Contre des conditions de survie toujours plus dégradantes et avilissantes, il est encore temps d'agir.

TECHNIQUES DE CONTRÔLE À MONTPELLIER (GÉNÉTIQUE ET VIDÉOSURVEILLANCE)

Montpellier est une ville amoureuse des nouvelles technologies et sous couvert du secteur médico-pharmaceutique, elle encourage la recherche en génétique (dont les applications s'étendent à l'agro-alimentaire et au fichage) et les techniques de contrôle. Le président de l'agglomération Georges Frêche, ancien mao, reste un amoureux de la Chine. Cela explique certainement que plus de 100 caméras filment les rues de la ville, une autre centaine pour les bâtiments de l'agglomération, sans oublier la demi-douzaine par rame de tramway... Ajoutons enfin les centaines dans les commerces, souvent en toute illégalité car il faut normalement une autorisation préfectorale rarement demandée : les entreprises d'installation se sentent autorisées à faire croire à leurs clients qu'un autocollant suffit...¹

Nous allons voir que tout cela contribue à la prospérité de plusieurs entreprises locales. Ce n'est pas par hasard que le grossiste en produits de sécurité Exclusive Networks vient de s'implanter à Montpellier pour couvrir un territoire allant de Marseille au sud-ouest.

Le croisement montpelliérain entre les spécialités médicales (le plus grand centre de recherche de Sanofi-Aventis et le parc "Euro-médecine" qui chouchoute les entreprises de biotechnologies) et agronomique (avec le parc "Agropolis" qui rassemble près de 2000 chercheurs) n'est pas pour rien dans le fait que l'Etat ait installé ici certains des meilleurs chercheurs du CNRS² en génétique. Penchons-nous plus précisément sur trois laboratoires, situés côte à côte à la jonction entre le CHU et le parc Euromédecine :

L'Institut de Génomique Fonctionnelle³ est un laboratoire CNRS-Inserm-UMI-UMI⁴ dont le programme majeur est l'étude du rôle et des mécanismes d'action des molécules de la signalisation impliquées dans les communications inter-cellulaires. Autrement dit, il s'agit de recherche fondamentale sur le fonctionnement de l'ADN. Sont concernées les maladies psychiatriques (dépression, schizophrénie, anorexie), les maladies neurologiques (neurodégénératives, épilepsies), les douleurs, les cardiopathies, le diabète et bien évidemment les cancers (hypophyse, cerveau, tractus digestif). C'est aussi à partir de ces recherches que certains pensent expliquer la délinquance. Parmi les chercheurs, signalons Joël Bokaert, membre de l'Académie des Sciences depuis 2003 et Laurent Prézéau, médaille de bronze du CNRS.

L'Institut de Génétique Humaine⁵ est un laboratoire CNRS qui abrite aussi des chercheurs de l'Inserm. On y trouve une plateforme de séquençage très performante, une plateforme moderne de préparation et d'analyse des biopuces entièrement automatisée, deux laboratoires confinés de haute sécurité L3, une animalerie transgénique moderne, un service de bio-informatique et un service d'iconographie. A ce stade, on n'est plus dans l'observation des mécanismes du vivant, mais directement dans les manipulations expérimentales. En termes humains, on remarque Marcel Méchali, membre de l'Académie des Sciences depuis 2005 et Frank Girard, médaille de bronze du CNRS.

Le Centre de Biologie Structurale⁶ associe le CNRS, l'Inserm et l'INRA pour des applications autant humaines que végétales. Parmi



les chercheurs, Michel Kochoyan a obtenu une médaille d'argent du CNRS et Gilles Labesse une médaille de bronze. On trouve aussi dans ces locaux NMRtec, une jeune société créée sur place pour commercialiser des services en Résonance Magnétique Nucléaire (RMN), une technique permettant d'observer les molécules dans leurs moindres détails. C'est par exemple ainsi que l'on va comparer les ADN de suspects.

L'agglomération de Montpellier n'est pas en reste pour aider les entreprises "innovantes", notamment en offrant des assistances dans leur création et en les hébergeant. Cap Gamma et Cap Delta sont par exemple deux hôtels d'entreprises dédiés aux biotechnologies situés dans le parc Euromédecine. L'épicentre de ce système se nomme Cap Alpha⁷. Il s'agit d'une "pépinière d'entreprises" dédiée aux technologies et au secteur de la santé. C'est là que le CEEI (Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation), conseille les jeunes pousses qui peuvent être hébergées sur place ou dans l'autre pépinière, Cap Omega. C'est par la grâce de cet organisme que l'Agglomération se vante d'aider votre entreprise tout en "respectant la confidentialité de votre projet". C'est sans doute pour cette raison, et parce que 80% des entreprises accompagnées survivent (contre 56% de moyenne nationale) que le CEEI a été élu à Seattle meilleur incubateur d'entreprises du monde en 2007.

Parmi les entreprises hébergées à Cap Alpha, il y a par exemple RNA Works, qui propose conception, fabrication et commercialisation (sous forme de kits prêts à l'emploi), de réactifs chimiques pour la stabilisation et l'extraction de l'Acide Ribonucléique (ARN), une molécule produite par l'ADN qui code la production de protéines. On est donc au cœur des activités de manipulations génétiques qu'on va retrouver autant dans les champs de la médecine que de l'agro-alimentaire. Ainsi l'entreprise collabore scientifiquement avec le Centre Régional de Lutte Contre le Cancer, le CIRAD, l'IRD, l'INRA...

La deuxième pépinière, Cap Omega⁸, est située de l'autre côté de la ville, au sein d'un immense quartier industriel appelé "Millénaire"

¹ MontpellierPlus 18/04/2008.

² Le Centre National de Recherche Scientifique a son siège montpelliérain et la plupart de ses locaux au 1919, route de Mende, entre les facs, les hôpitaux et les parcs Euromédecine et Agropolis.

³ 141, rue de la Cardonille, 34094 Montpellier Cedex 5

⁴ L'Université Montpellier I (UMI) comporte entre autres les UFR médecine et pharmacie, l'UMI regroupe les UFR Sciences.

⁵ 141, rue de la Cardonille, 34396 Montpellier Cedex 5

⁶ 29, rue de Navacelles, 34090 Montpellier

⁷ Avenue de l'Europe, 34830 Clapiers

⁸ Rond-point Benjamin Franklin, 34000 Montpellier

où de jeunes pousses côtoient les géants de l'informatique IBM et Dell. Par ici, on ne jure que sur les "TIC", technologies de l'information et de la communication, et c'est donc la spécialité de Cap Omega.

Ainsi, on va trouver Cortus qui fabrique des puces RFID (processeurs embarqués) de faible coût, hautes performances et basse consommation. Ceux-ci sont utilisés dans des champs d'application très larges tels que télécommunications, automobiles, sécurité, électronique grand public, électroménager, périphériques informatiques... Accompagné par le LIRMM⁹, Cortus a été lauréat du concours national du Ministère de la Recherche en 2005 et 2006. Une façon de récompenser la contribution de ce fabriquant à un monde de surveillance.

Monde façonné d'une autre manière par un second pensionnaire de la pépinière : LPR Editor. Cette entreprise développe pour sa part une nouvelle génération de systèmes de lecture automatique des plaques d'immatriculation. Cette technologie est utilisable notamment dans la détection des excès de vitesse, la sécurité des stations services et des parkings. L'entreprise compte également comme clients l'armée, la police, des filiales de grands groupes multinationaux... Et ces deux-là ne sont pas seuls sur les marchés des caméras ou des radio-puces.

Dans l'Hôtel d'entreprises du Millénaire¹⁰, un autre bâtiment du quartier offert aux entreprises (qui ne sont pas ou plus en "incubation"), on trouve ainsi Dipo qui fabrique elle aussi des micropuces de radiotransmission de données (RFID), permettant le contrôle en temps réel et simultané de plusieurs centaines d'équipements, en particulier dans des applications comme l'inventaire continu de stocks, la surveillance en temps réel de matériels ou du personnel et le contrôle d'accès.

Dans un troisième bâtiment offert par l'agglomération dans ce quartier, l'Atelier-relais du Millénaire¹¹, on trouve encore un spécimen de chaque spécialité, et pas des moindres. Coronis Systems propose ainsi des puces RFID qui se distinguent par leur longue portée, leur longévité et leur faible consommation d'énergie. Lauréate du concours "Création d'entreprises 2000" organisé par le Ministère de la Recherche, l'entreprise a reçu dès sa création l'aide de la pépinière Cap Alpha, puis celles de l'Anvar, de l'Arce, de la Drire, de fonds régionaux, de Banexi (Capital-risques) et de Business Angels. Les applications liées à cette technologie commencent par le relevé à distance des compteurs de gaz, d'eau ou d'électricité, la surveillance de la chaîne du froid dans l'agroalimentaire, le contrôle de l'eau (salmonelles), des températures d'étuves, des températures de stockage de médicaments, de poches de sang ou d'organes dans le domaine de la santé, le suivi des personnes qui ont besoin d'être localisées pour des raisons médicales ou de sécurité (dans des aéroports, des maisons de retraites, des hôpitaux...) ou bien lorsque des conteneurs doivent être automatiquement identifiés et localisés (dans des ports ou des entrepôts). Avec plus d'un million de produits vendus, l'entreprise se targue d'être n°1 mondial du secteur !

Quant au fabriquant de caméras, il s'agit de Cyberia, dont les produits ont pour particularités d'être miniatures, étanches, résistantes aux hautes températures et autres conditions extrêmes. Nous en avons par exemple une, de 4,4 cm de diamètre et étanche, répondant au doux nom d'"Adeline". "Robby" est un robot de surveillance vidéo circulant sur deux filins d'acier et "Snoopy" un char d'inspection vidéo. Parmi les clients : EDF, Areva, Suez, le Commissariat à l'Energie Atomique, Alstom, Cegelec, Pirelli, Michelin, France Telecom,

Ainsi, à Montpellier, on peut aussi se coltiner régulièrement la propagande scientiste. Elle n'est pas à prendre à la légère. Des stratégies de communications sont maintenant développées parallèlement aux innovations technologiques pour nous faire adopter leurs produits et nuisances. Enrayons la machine qui nous détruit.
Le 22 octobre, 16h30, à l'amphi du CNRS, route de Mende, Alain Bucheton, de l'Institut de génétique humaine, donnera une conférence débonnaire sur le thème: « Faut-il avoir peur de la génétique ? »

Airbus, la Direction Générale de l'Armement, American Air Lines, General Electric...

Toujours dans le quartier du Millénaire (où nul ne sera surpris d'apprendre qu'il héberge également la caserne des CRS locaux), il ne faut pas manquer Telsud.¹² Créée en 1990 à l'initiative de la municipalité de Montpellier, l'entreprise compte aujourd'hui plusieurs actionnaires institutionnels. C'est le site de télésurveillance le plus important du sud de la France, avec 1400 clients. Devant des écrans, ses techniciens se relaient 24h sur 24 pour surveiller 3600 sites (établissements bancaires, grande distribution, collectivités et administrations, stations services, PME-PMI, concessionnaires automobiles, bijouteries, transporteurs, chaînes de restauration, laboratoires et particuliers).

Pour compléter la chaîne de la vidéosurveillance, il faut remonter au nord de l'agglomération pour trouver tout d'abord STIM.¹³ En proposant de traiter numériquement les données envoyées par les caméras, en remplacement des magnétoscopes, l'entreprise a immédiatement séduit l'armée et les banques. La gamme de produits VIDEOVEIL répond à toutes les applications de vidéosurveillance où le traitement, le transport et l'enregistrement du son et de l'image sont nécessaires. Ses logiciels compatibles Windows permettent d'exploiter, contrôler et paramétrer vos machines à partir d'un PC. Vendant 200 machines par mois, elle compte par ailleurs comme clients les transports en commun (dont les tramways de Montpellier, Grenoble ou Dublin), des industries, commerces, parkings, villes...

Située non loin de là, Hymatom¹⁴ se présente carrément comme le leader national en matière de vidéosurveillance, forte de ses caméras vendues à plus de 500 exemplaires par an. L'entreprise a été récompensée par un trophée INPI de l'innovation pour la pertinence de sa stratégie de propriété intellectuelle. Le dernier produit en date, Speed Cam Zérolux, est une caméra mobile sous dôme équipée d'un zoom de rapport 26 et d'un éclairage infrarouge qui lui permet de voir dans le noir absolu. Une ville vidéosurveillée sur deux est équipée (Montpellier, Sète, Nîmes, Agde ou Beaucaire dans la région, mais aussi Dijon, Nancy, Asnières, Orléans, Amiens, Roubaix, Dreux et bien sûr les banlieues comme Les Mureaux, Evreux ou Vaulx en Velin). Parmi les clients il y a aussi le Ministère de la Défense, le Ministère de l'Intérieur, les sites nucléaires (CEA, EURATOM, ONU), des stades (Montpellier, Marseille, le Maracana (Brésil), Lyon, Paris, Bordeaux, Monaco...), des supermarchés, des gares, des hôpitaux, des banques, des musées (Château de Versailles, Cité de l'Espace, Carrousel du Louvre, Parc Astérix...), le Parc du Bourget, la Défense, des aéroports, des industriels (Elf, Eads, Rhône Poulenc, EDF, Thales, PSA, IBM, France Télécom, Nestlé...), des autouroutes...

Y'a-t'y pas de quoi être fier de sa ville?

Brochure réalisée par nadarlana@no-log.org
disponible sur www.infokiosques.net

⁹ Laboratoire du CNRS spécialisé en informatique, robotique et micro-électronique

¹⁰ 120, allée John Napier, 34000 Montpellier

¹¹ 290, rue Alfred Nobel, 34000 Montpellier

¹² 451, rue Louis Lépine, 34000 Montpellier

¹³ Z. A. Les Coustellières, 6, av. de l'Abrivado,

34160 Castries

¹⁴ 5, rue Massacan, Z. I. Vallée du Salaison,

34740 Vendargues